

Judiciaires et légales

5^a

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : **centraledesmarchés.com**

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 21 décembre 2017, 4,16 € ht la ligne, ce qui correspond à 1,76 € ht le mm/cvl. Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis de marchés publics

Procédure adaptée
Marchés inférieurs à 90 000 € HT

Commune d'Étel

Maîtrise d'oeuvre pour la rénovation d'un bâtiment remise en état de la Glacière

PROCÉDURE ADAPTÉE

- 1. Identification de la collectivité contractante** : commune d'Étel, place de la République, BP 38, 56410 Étel. Tél. 02 97 55 35 19. Fax 02.97 55 20 15. Courriel : chargedemission2@mairie-etal.fr Courriel : accueil@mairie-etal.fr
 - 2. Objet du marché** : maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation du bâtiment de l'ancienns Glacière municipale.
 - 3. Délais d'exécution** : 16 mois.
 - 4. Critères d'attribution** : offre la mieux-disante suivant les pondérations suivantes :
 - prix des prestations : 30 %,
 - valeur technique : 70 %.
 - 5. Modalités de retrait du DCE** : le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur le site : http://www.e-megalisbretagne.org
 - 6. Renseignements** :
 - **techniques** : chargé de mission, voir rubrique n° 1,
 - **administratifs** : Direction générale des services, voir rubrique n° 1.
 - 7. Date limite de réception des offres** : le samedi 31 mars à 12 h 00 en mairie d'Étel, adresse en 1 exemplaire par recommandé AR ou contre récépissé, ou par dépôt sur la plateforme dématérialisée : http://www.e-megalisbretagne.org
 - 8. Date d'envoi à la publication** : le 2 mars 2018.
- Instance chargée de procédures de recours** : tribunal administratif de Rennes, 1, contour de la Motte, 35044 Rennes. Tél. 02 99.63.56.84.
- Organe chargé des procédures de médiation** : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges, préfecture de région, 6, Quai Ceineray, 44035 Nantes cedex. Tél. 02 40 08 64 33.

Marchés publics

Procédure adaptée



Commune de Bubry

Requalification du bourg de Saint-Yves

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : commune de Bubry, place Macroom, 56310 Bubry, 02 97 51 70 07.
Objet du marché : requalification du bourg de Saint-Yves.
Type d'avis : avis d'appel public à concurrence.
Type de procédure : procédure adaptée.
Catégorie : travaux.
Lots :

- Lot 1 : terrassement, voirie, EP (commune de Bubry).
- Lot 2 : réseau eaux pluviales (Lorient Agglomération).
- Lot 3 : espaces verts, mobilier, revêtement béton (commune de Bubry).

Date et heure limites de dépôts :
Offre : 23 mars 2018 à 12 h 00.
Dossier téléchargeable sur : http://www.megalisbretagne.org

Commune de Puteaux

Réfection de deux terrains de tennis en quick y compris le mur de frappe au centre de vacances Ploemeur

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Organisme qui passe le marché : mairie de Puteaux, service des marchés publics, 131, rue de la République, 92800 Puteaux, tél. 01 46 92 92 51. Fax 01.46.92.93.95.
Procédure : la présente consultation est une procédure adaptée passée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
Objet du marché : réfection de deux terrains de tennis en quick y compris le mur de frappe au centre de vacances Ploemeur.
Modalité de retrait du dossier de consultation : le dossier est disponible et gratuit en se munissant d'une clé USB au service des marchés publics (se munir impérativement d'une carte de la société ou d'un papier à en-tête) aucun dossier papier ne sera communiqué : mairie de Puteaux, 131, rue de la République, 92800 Puteaux, bureau 1.46 au 1er étage, du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30, ou,
13 par téléchargement sur achatpublic.com
L'unité monétaire est l'euro.
Date limite de remise des offres : vendredi 30 mars 2018 à 12 h 00.
Date d'envoi de présent avis : mercredi 28 février 2018.

Commune de Monteneuf

Aménagement quartier durable Placis

PROCÉDURE ADAPTÉE

- 1 - Dénomination du maître d'ouvrage** : mairie de Monteneuf, rue du Chaperon-Rouge, 56380 Monteneuf. Tél. 02 97 93 21 20.
 - 2 - Procédure de passation choisie** : la présente consultation est lancée selon une procédure adaptée.
Remise d'offre ouverte à tout candidat.
 - 3 - Objet de la consultation** : aménagement quartier durable Placis (nouvelle consultation, classement sans suite).
 - 4 - Décomposition en lots** :
 - Lot 1 : terrassement, voirie.
 - Lot 2 : assainissement.
 - Chaque lot fera l'objet d'un marché distinct. Possibilité de répondre pour un ou plusieurs lots.
 - 5 - Délai d'exécution (en semaines, hors période de préparation)** :
 - Lot 1 : 5 semaines.
 - Lot 2 : 4 semaines.
- À titre indicatif, les travaux devront débuter en mai 2018.
- 6 - Retrait des dossiers** : les dossiers pourront être retirés par voie électronique à l'adresse suivante : https://marches.e-megalisbretagne.org
 - 7 - Date limite de réception des offres** : le vendredi 30 mars 2018 à 12 h 00.
 - 8 - Adresse à laquelle les offres devront être transmises** : les offres seront adressées par pli recommandé avec accusé de réception postal, ou remises contre récépissé à l'adresse de la commune indiquée ci-avant, ou remises par voie électronique à l'adresse suivante : https://marches.e-megalisbretagne.org
 - 9 - Le règlement de la consultation** : est joint au DCE et précise les justifications à produire, ainsi que la durée de validité des offres (120 jours).
 - 10 - Jugement des offres** : offre économiquement la plus avantageuse, appréciée selon les critères pondérés suivants :
 - la valeur technique : 30 points (détails suivant article 4.2 du règlement de consultation) ;
 - le prix des prestations : 70 points.
 - 11 - Renseignements complémentaires** :
 - **Techniques** :
 - Lot 1 et 2 : François Stephant, ECR Environnement, 2, rue André-Ampère, ZA de Kerhoas II, 56260 Larmor-Plage. Tél. 02 97 87 42 32. Fax 02.97.47.42.52.
 - Mail : fstephant@ecr-environnement.com
 - **Administratifs** : mairie (voir article 1).
 - 12 - Date d'envoi du présent avis** : 5 mars 2018.

Commune de Damgan

Travaux pour la construction de la Maison des Damganais

PROCÉDURE ADAPTÉE

Mode de passation : MAPA (article 42 de l'ordonnance 2015-899).
1. Maître d'ouvrage : commune de Damgan (56750).
2. Maître d'oeuvre : Cabinet Bléher Architectes de Plumelec (56420).
3. Objet du marché : marché de travaux pour la construction de la Maison des Damganais.
4. Nature et consistance des travaux : le marché est composé de 17 lots :

- Lot 01 : gros oeuvre, terrassement, enduit.
- Lot 02 : charpente bois.
- Lot 03 : couverture, zinguerie.
- Lot 04 : étanchéité.
- Lot 05 : menuiseries métalliques.
- Lot 06 : menuiseries bois, agencement.
- Lot 07 : parquet.
- Lot 08 : cloisons mobiles.
- Lot 09 : cloisons sèches, isolation.
- Lot 10 : chapes, carrelage, sols souples, faïence.
- Lot 11 : peinture, nettoyage.
- Lot 12 : plafonds suspendus.
- Lot 13 : électricité.
- Lot 14 : chauffage, traitement d'air, plomberie.
- Lot 15 : équipement scénique.
- Lot 16 : office.
- Lot 17 : tribunes rétractables.

- 5. Délai d'exécution des travaux** : 15 mois.
Démarrage envisagé en septembre 2018.
- 6. Critères d'attribution** :
- prix des prestations,
- valeurs techniques,
- critères environnementaux.
- 7. Justifications à produire** : elles seront indiquées dans le règlement de la consultation (RC).

À titre indicatif, elles comprendront les pièces suivantes :

- lettre de candidature (cf. RC),
- renseignements, attestations, déclarations (cf. RC),
- moyens du candidat et références de moins de trois ans pour des travaux de même nature.

- 8. Retrait des dossiers** : les dossiers sont uniquement dématérialisés et téléchargeables sur le site internet : www.damgan.fr rubrique marchés publics ou sur la plateforme : www.e-megalisbretagne.org
- Si vous avez des difficultés vous pouvez faire votre demande par mail à l'adresse suivante** : dst@damgan.fr
- 10. Renseignements** :
- **Administratifs** : Christelle Lebigot (DGS mairie). Tél. 02 97 41 10 19. E-mail : dgs@damgan.fr
- **Techniques** : Yvon Toudic (services techniques, mairie). Tél. 02 97 41 27 45. Portable 06 13 45 42 27. E-mail : dst@damgan.fr
- Maître d'oeuvre** : Cabinet Bléher Architectes. Tél. 02 97 42 21 44. E-mail : bleher.architecte@wanadoo.fr
- 11. Date limite de réception des offres** : lundi 9 avril 2018 à 16 h 00 en mairie.
- 12. Date d'envoi à la publication** : vendredi 2 mars 2018.

VOTRE ACCÈS AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS !

Les Brevets des Tribunaux de Commerce

Autres marchés



Mise en concurrence concernant l'autorisation d'occuper le domaine public avec droits exclusifs en vue de l'exploitation d'un petit train routier touristique

AVIS RECTIFICATIF

Identification du pouvoir adjudicateur : ville de Vannes, hôtel de ville, 26, place Maurice-Marchais, BP 509, 56019 Vannes cedex.
Objet de la mise en concurrence : mise en concurrence concernant l'autorisation d'occuper le domaine public avec droits exclusifs en vue de l'exploitation d'un petit train routier touristique sur la commune de Vannes.
Information rectifiée :
Date limite de réception des offres : au lieu de 2 mars 2018 à 12 h 00, lire : 2 mars 2018 à 12 h 00.
Renseignements complémentaires : Tél. 02 97 01 61 90. Courriel : instruction.marches@mairie-vannes.fr
Retrait du dossier : http://www.e-megalisbretagne.org/
Publications antérieures : avis n° 18-29528 publié le 3 mars 2018 sur le site : www.boamp.fr et sur le site de la ville de Vannes.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 5 mars 2018.

Adjudications immobilières

VENTE PAR ADJUDICATION

Le lundi 9 avril 2018 à 14 h 30

À Carnac (56340), 39, rue Saint-Cornély, par le ministère et en l'étude de Mes Guillaume de Tilly et Pierre Olivier Rogeon, notaires associés, 39, rue Saint-Cornély à Carnac, suivant jugement du TGI de Lorient du 24 octobre 2017, vente par adjudication du bien ci-après désigné appartenant aux conjoints Le Sausse.

À SAINT-PHILBERT (56470), 35, route des Plages

PROPRIÉTÉ COMPRENANT DEUX MAISONS D'HABITATION À RÉNOVER SUR TERRAIN

Le tout cadastré section AR n° 81 pour 06 a 36 ca et section AR n° 84 pour 03 a 98 ca.Total surface : 10 a 34 ca.

Mise à prix : 195 000 euros

Frais en sus. Enchères minimum : 1 000 euros.
Consignation préalable 22 500 euros. Faculté de baisse du 1/4.
Conditions particulières : voir cahier des charges consultable en l'étude.
Visite sur rendez-vous : 02 97 52 04 07.

*Pour avis
Le Notaire.*

Avis administratifs

Commune de GUIDEL

Projets de modifications n° 2 et 3 du Plan local d'urbanisme (PLU)

2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune LE BONO

Modification n° 3 simplifiée du PLU

AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Il est rappelé que par arrêté municipal n° 2018-13 en date du 12 février 2018, M. le Maire de Guidel a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur les projets de modifications n° 2, et 3 du Plan local d'urbanisme, à savoir :
Modification n° 2 : secteur UCa sur le terrain situé à l'Est de la salle de l'Estran, à Kerprat, secteur N14 du sémaphore, intégration des nouvelles préconisations du PLH.
Modification n° 3 : ouverture à l'urbanisation de la totalité de la zone 2AU1 aux cinq chemins Est.

À cet effet, M. Bernard Descour a été désigné par le M. le Président du tribunal administratif de Rennes en tant que commissaire enquêteur. L'enquête publique se déroulera à la mairie de Guidel, 11, place de Polignac, 56520 Guidel, du 5 mars au 9 avril 2018 aux jours et heures habituels d'ouverture, exceptés les dimanches et jours fériés : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00, le samedi de 9 h 30 à 12 h 00. Pendant la durée de l'enquête publique, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Guidel ou par voie électronique à l'adresse suivante :
guidelplumodifs2et3@gmail.com
Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site : www.guidel.com et toutes informations complémentaires sur le dossier peuvent être demandées auprès de M. le Maire.
Le commissaire enquêteur assurera une permanence à la mairie de Guidel, 11, place Polignac :

- lundi 5 mars 2018, de 9 h 00 à 12 h 00,
- samedi 17 mars 2018, de 9 h 30 à 12 h 00,
- vendredi 23 mars 2018, de 13 h 30 à 17 h 00,
- lundi 9 avril 2018, de 13 h 30 à 17 h 00.

Son rapport et ses conclusions motivées seront transmis au maire dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public pendant 1 an.

Procès

Un mauvais conseil n'engage pas la responsabilité de l'avocat

Un avocat avait conseillé à son client de faire appel d'un jugement qui lui avait accordé une partie seulement de ce qu'il demandait. Mais au lieu de donner davantage, la cour d'appel l'avait débouté. Le client avait tout perdu.

Il ne fallait pas faire appel, disait-il *a posteriori*, reprochant à son avocat de ne pas lui avoir conseillé au contraire d'empocher la somme, faible mais inespérée, que lui avaient accordée les premiers juges.

Mais même si ce client n'avait pas saisi la cour d'appel, son adversaire, condamné à payer, ne se serait pas laissé faire et aurait fait appel, ont conclu les juges. Saisie par l'un ou par l'autre des plaideurs, la cour d'appel aurait de toute façon été amenée à juger et aurait appliqué la même solution.

Le conseil de l'avocat, mauvais ou non, n'a finalement pas été à l'origine du changement de solution et de la perte subie.

Quant au reproche fait à l'avocat de ne pas avoir utilisé un autre argument juridique, il n'est pas justifié non plus puisque cet argument était voué à l'échec, tranche la Cour de cassation. Et l'avocat ne commet pas de faute en refusant de soulever un argument inopérant.

(Cass. Civ 1, 20.12.2017, R 16-17.673).

Décisions du tribunal de commerce de Lorient

Suivant jugement du 23 février 2018, le tribunal de commerce de Lorient a prononcé la conversion de la procédure de redressement judiciaire en liquidation judiciaire à l'encontre de Vity (SAS), 165, rue de la Montagne-du-Salut, pôle de Tchnellys, 56600 Lanester, commerce de gros (commerce interentreprises) d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels, RCS Lorient : 343 113 320. Liquidateur : Me Armel Charroux, 5, rue Pasteur, 56100 Lorient.

Le Greffier.

Suivant jugement du 16 février 2018, le tribunal de commerce de Lorient a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de : L'Odyssée (SARL), quai Vauban, 56360 Le Palais, restauration traditionnelle, RCS Lorient : 531 381 051 et a désigné : mandataire judiciaire : Me Armel Charroux, 5, rue Pasteur, 56100 Lorient.
Date de cessation des paiements : 15 juillet 2017.
Les déclarations de créances sont à déposer au mandataire judiciaire ou sur www.creditors-services.com dans les 2 mois de la publication au Bodacc.

Le Greffier.

Suivant jugement du 23 février 2018, le tribunal de commerce de Lorient a prononcé la liquidation judiciaire de M. Gillet Didier, 7, route de Kerourio, 56850 Caudan, travaux d'électricité, RM : 492 797 071. Liquidateur : Me Armel Charroux, 5, rue Pasteur, 56100 Lorient. Date de cessation des paiements : 23 août 2016.
Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur ou sur www.creditors-services.com dans les 2 mois de la publication au Bodacc.

Le Greffier.

Suivant jugement du 23 février 2018 le tribunal de commerce de Lorient a prononcé la résolution du plan de redressement et a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'encontre de : SARL Belle Île Immobilier, 1, avenue Carnot, 56360 Le Palais, agences immobilières, RCS Lorient : 439 312 992. Mandataire liquidateur : Selari Erwan Flatres, 2, rue Duplex, 56100 Lorient. Date de cessation des paiements : 24 mars 2017.
Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur ou sur www.creditors-services.com dans les 2 mois de la publication au Bodacc.

Le Greffier.

Suivant jugement du 23 février 2018 le tribunal de commerce de Lorient a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de Breizh Signalétk (SARL), 5, clos du Bois, 56700 Sainte-Hélène, installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels, RCS Lorient : 811 844 166. RM : 811 844 166. Et a désigné mandataire judiciaire : Selas Gérard Bodelet, PA de Tréhonin, 56300 Le Sourt.
Date de cessation des paiements : 6 juillet 2017.
Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur ou sur www.creditors-services.com dans les 2 mois de la publication au Bodacc.

Le Greffier.

Suivant jugement du 23 février 2018, le tribunal de commerce de Lorient a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de M. Belkheifa Abdelhak, 37, rue de Merville, 56100 Lorient, restauration traditionnelle, RCS Lorient : 452 469 992. Et a désigné mandataire judiciaire : Me Armel Charroux, 5, rue Pasteur, 56100 Lorient.
Date de cessation des paiements : 2 décembre 2016.
Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur ou sur www.creditors-services.com dans les 2 mois de la publication au Bodacc.

Le Greffier.

Suivant jugement du 23 février 2018, le tribunal de commerce de Lorient a prononcé la liquidation judiciaire de EURL JKE (SARL), le Lérion, ZA Kenyah Sud, 56400 Plougoumenel, autres activités récréatives et de loisirs, RCS Lorient : 804 448 348. Liquidateur : Me Armel Charroux, 5, rue Pasteur, 56100 Lorient. Date de cessation des paiements : 23 août 2016.
Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur ou sur www.creditors-services.com dans les 2 mois de la publication au Bodacc.

Les Greffiers.

Suivant jugement du 23 février 2018 le tribunal de commerce de Lorient a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de M. Raffiegeau Christophe Thierry André, 25, cours de la Bove, 56100 Lorient, vente de produits alimentaires par l'intermédiaire de distributeurs automatiques, RCS Lorient : 418 059 663. Liquidateur : Selari Erwan Flatres, 2, rue Duplex, 56100 Lorient.
Date de cessation des paiements : 23 août 2016.
Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur ou sur www.creditors-services.com dans les 2 mois de la publication au Bodacc.

Le Greffier.

Suivant jugement du 23 février 2018 le tribunal de commerce de Lorient a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de SARL A.G.M.L. (SARL), 1, rue du Fil, 56500 Locminé, commerce de détail de la chaussure, RCS Lorient : 792 237 349. Liquidateur : Selari Erwan Flatres, 2, rue Duplex, 56100 Lorient.
Date de cessation des paiements : 20 février 2018.
Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur ou sur www.creditors-services.com dans les 2 mois de la publication au Bodacc.

Les Greffiers.

Suivant jugement du 23 février 2018, le tribunal de commerce de Lorient a adopté le plan de redressement de M.I.B. Made In Blue (SARL), 1, rue de la Drisse, 56470 La Trinité-sur-Mer, enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs, RCS Lorient : 429 763 071. Commissaire à l'exécution du plan : Selari Erwan Flatres, 2, rue Duplex, 56100 Lorient

Le Greffier.

Vie des sociétés

CABINET DREAN
Avocat
Parc d'innovation Bretagne Sud
56000 VANNES
Tél. 02 97 54 05 29

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Vannes du 1er mars 2018, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : HDP Sarzeau. Capital : 5 000 euros.
Siège social : Sarzeau (56370), 15, rue du Port-Saint-Jacques.
Objet : l'exploitation de tous fonds de commerce d'hôtel, brasserie, crêperie, restaurant, pizzeria, glacier, débit de boissons (Licence IV).
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérants :

- M. Philippe Daniel demeurant à Saint-Dolay (56130), 21, Sainte-Anne.
- Mme Maëlle Guühneuf demeurant à Saint-Dolay (56130), 21, Sainte-Anne.

RCS de Vannes.

La Gérance.

MR. BARBER
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 18, rue du Mené
56000 VANNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Vannes du 1er mars 2018, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : MR. Barber. Siège social : 18, rue du Mené, 56000 Vannes.
Objet social : l'activité de coiffeur-barbier ; la vente de tous produits ou tous autres accessoires en rapport directement ou indirectement avec l'objet social.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 euros.
Gérance : M. Oscar Bontemps, demeurant 2, rue Louise-Michelle, 56890 Plescop, assure la gérance.
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Vannes.

*Pour avis
La Gérance.*

LOCATION-GÉRANCE

Suivant acte sous seing privé signé à Moustoir Ac le 13 mars 2018, M. Michel Guillemet, président de la société Sasu La Belle Équipe, domiciliée à 6, place Sainte-Barbe, 56500 Moustoir Ac, immatriculée au Registre du commerce du tribunal de Lorient sous le n° Siret 830 291 076 a donné à bail à compter du 1er avril 2018, à titre de location gérance à LBE Marina, 6, place Sainte-Barbe, 56500 Moustoir Ac, un fonds de café, presse, petite restauration, ventes sur place et à emporter, exploité au 6, place Sainte-Barbe, 56500 Moustoir Ac à compter du 1er avril 2018 jusqu'au 31 décembre 2019. Renouvellement par tacite reconduction d'année en année.
En vertu de ce contrat la société LBE Marina, 6, place Sainte-Barbe, 56500 Moustoir Ac, exploitera le fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité.
La société Sasu La Belle Équipe ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun engagement contracté par le gérant et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme le gage des créanciers du locataire.

*Pour unique insertion
Le Bailleur.*



EARL «BREIZH SAP»
Société civile
Au capital de 9 000 euros
Siège social : Perez Vihan
56630 LANGONNET

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Langonnet (56) du 1er mars 2018, il a été constituée une exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société civile.
Dénomination : «Breizh Sap».
Siège : «Perez Vihan», 56630 Langonnet.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Objet : l'exploitation, la gestion de biens agricoles et toutes activités qui s'y rattacheront.
Capital : 9 000 euros ne pouvant être réduit en deçà de 7 500 euros.
Apport de numéraires : 9 000 euros.
Gérance : M. Arnaud Lavole demeurant à «Perez Vihan», 56630 Langonnet et M. Ulrich Oprandi demeurant au 101, La Croix, 56320 Priziac ont été nommés premiers gérants de la société sans limitation de durée.
Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts : les parts sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint ou de l'un de ses descendants. Toute autre cession est soumise à agrément.
Immatriculation : l'exploitation agricole à responsabilité limitée sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lorient (Morbihan).

*Pour avis
La Gérance.*

ouest france

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Loû.
Fondateur du Comité éditorial : M. François Régis Hutin.
Président d'honneur : M. Louis Estrangin.

Société « Ouest-France », S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 300000 €.
Siège social : 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9.

Immobilier

VENTE RÉGION VANNES
Maisons de 60 à 90.000 €

DEVENIR PROPRIÉTAIRE
à des conditions exceptionnelles
avec Bretagne Sud Habitat

LE ROC-ST-ANDRÉ
À VENDRE
MAISON T3

de 78 m² habitables avec garage et jardin, comprenant : entrée, salon-séjour, cuisine, 2 chambres, s.d.b., wc. Classement DPE : F.
Réf. 01 30 0214 90 0007.

63.800 €
net vendeur
+ frais de notaire réduits
Pas de frais d'agence

Uniquement en résidence principale
Pour tous renseignements et visites, contactez :
BRETAGNE SUD HABITAT
02 97 43 82 00
ou accueil@bretagne-sud-habitat.fr

DEVENIR PROPRIÉTAIRE
à des conditions exceptionnelles
avec Bretagne Sud Habitat

BEIGNON
À VENDRE
MAISON T4

de 88 m² habitables avec garage et jardin, comprenant : entrée, salon-séjour, cuisine, 3 chambres, s.d.b., wc. Classement DPE : E.
Réf. 01 30 0438 90 0011.

74.250 €
net vendeur
+ frais de notaire réduits
Pas de frais d'agence

Uniquement en résidence principale
Pour tous renseignements et visites, contactez :
BRETAGNE SUD HABITAT
02 97 43 82 00
ou accueil@bretagne-sud-habitat.fr

DEVENIR PROPRIÉTAIRE
à des conditions exceptionnelles
avec Bretagne Sud Habitat

BEIGNON
À VENDRE
MAISON T4

de 85 m² habitables avec garage et jardin, comprenant : entrée, salon-séjour, cuisine, 3 chambres, s.d.b., wc. Classement DPE : E.
Réf. 01 30 0438 90 0007.

74.250 €
net vendeur
+ frais de notaire réduits
Pas de frais d'agence

Uniquement en résidence principale
Pour tous renseignements et visites, contactez :
BRETAGNE SUD HABITAT
02 97 43 82 00
ou accueil@bretagne-sud-habitat.fr

VENTE RÉGION PONTIVY
Maisons Moins de 60.000 €

DEVENIR PROPRIÉTAIRE
à des conditions exceptionnelles
avec Bretagne Sud Habitat

NEULLIAC
À VENDRE
MAISON T2

de 54 m² habitables et de plain-pied avec cuisine séparée, salon-séjour, 1 chambre, s.d.b., wc. Garage et jardin. Classement DPE : E.
Réf. 01 30 0223 90 0011.

42.900 €
net vendeur
+ frais de notaire réduits
Pas de frais d'agence

Uniquement en résidence principale
Pour tous renseignements et visites, contactez :
BRETAGNE SUD HABITAT
02 97 43 82 00
ou accueil@bretagne-sud-habitat.fr

DEVENIR PROPRIÉTAIRE
à des conditions exceptionnelles
avec Bretagne Sud Habitat

NEULLIAC
À VENDRE
MAISON T4

de 96 m² habitables avec au rez-de-chaussée : cuisine séparée, salon-séjour, wc. À l'étage : 3 chambres, s.d.b., wc. Garage et jardin. Classement DPE : D.
Réf. 01 30 0223 90 0005.

62.400 €
net vendeur
+ frais de notaire réduits
Pas de frais d'agence

Uniquement en résidence principale
Pour tous renseignements et visites, contactez :
BRETAGNE SUD HABITAT
02 97 43 82 00
ou accueil@bretagne-sud-habitat.fr

DEVENIR PROPRIÉTAIRE
à des conditions exceptionnelles
avec Bretagne Sud Habitat

NEULLIAC
À VENDRE
MAISON T4

de 96 m² habitables avec au rez-de-chaussée : cuisine séparée, salon-séjour, wc. À l'étage : 3 chambres, s.d.b., wc. Garage et jardin. Classement DPE : D.
Réf. 01 30 0223 90 0001.

62.400 €
net vendeur
+ frais de notaire réduits
Pas de frais d'agence

Uniquement en résidence principale
Pour tous renseignements et visites, contactez :
BRETAGNE SUD HABITAT
02 97 43 82 00
ou accueil@bretagne-sud-habitat.fr

LOCATION RÉGION QUIMPERLÉ
Maisons

BANNALEC loue maison corps ferme, renouée, 2 chambres à l'étage, mezzanine, pièce de vie au rez de chaussée. Cour, garage, jardin. Tél 06.48.89.85.49. 331230

Annonces officielles

Sur bretagne-marchespublics.com, retrouvez les marchés publics et privés et les autres annonces sur regions-annonceslegales.com.
Contact tél. 02 98 33 74 44 - E-mail : annonceslegales@viamedia-publicite.com.
Conformément à l'arrêté ministériel du 21/12/2017, le prix de la ligne de référence des annonces judiciaires et légales (art. 2) est fixé pour l'année 2018 au tarif de base de 4,16 € HT pour les départements du Finistère, des Côtes-d'Armor ou du Morbihan (soit un prix du millimètre de 1,82 € HT). Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales sur les sociétés et fonds de commerce publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actu-legales.fr.

Publicités des marchés publics inférieurs à 90.000 €

COMMUNE DE BRÉHAN
AVIS DE MARCHÉ
Travaux

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : commune de Bréhan. Correspondant : Franck Le Mouel, 4, rue Saint-Louis, 56580 Bréhan, tél. 02.97.38.81.31, télécopieur : 02.97.38.88.22, Courriel : brehan.mairie@wanadoo.fr

Objet du marché : programme de voirie 2018.

Caractéristiques principales : réfection de la voirie communale. Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : signalisation de chantier, 5 F; déblaiement d'accotement, 7.018 m³; décapage de l'axe, 75 ml; engravure, 633 m²; balayage de chaussée, 13.889 m²; calage d'accotement avec tout-venant de carrière, 551 t; couche d'accrochage, 13.889 m³; enrobés 0/10 à 130 kg/m³, 1.725 t; construction regard à grille, 1 U; mise à niveau B.A.C., 7 U; mise à niveau regard, 1 U; marquage ligne d'axe, 30 ml.

Refus des variantes.
Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : la transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 6 avril 2018, à 17 h.

Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : les dossiers sont à retirer auprès de la mairie, 4, rue Saint-Louis, 56580 Bréhan, ou sur bretagne-marchespublics.com

Date d'envoi du présent avis à la publication : 5 mars 2018.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : commune de Bréhan. Correspondant : Franck Le Mouel, 4, rue Saint-Louis, 56580 Bréhan, tél. 02.97.38.81.31, fax. 02.97.38.88.22, courriel : brehan.mairie@wanadoo.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : commune de Bréhan, correspondant : Franck Le Mouel, 4, rue Saint-Louis, 56580 Bréhan, tél. 02.97.38.81.31, courriel : brehan.mairie@wanadoo.fr

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : commune de Bréhan, correspondant : Franck Le Mouel, 4, rue Saint-Louis, 56580 Bréhan, tél. 02.97.38.81.31, courriel : brehan.mairie@wanadoo.fr

LEGALES ET JUDICIAIRES

Ventes judiciaires

Etude de M^{me} Guillaume de TILLY et Pierre Olivier ROGEON, notaires associés
39, rue Saint-Cornély à CARNAC

VENTE PAR ADJUDICATION

le lundi 9 avril 2018, à 14 h 30

par le ministère et en l'étude de M^{me} de Tilly et Rogeon

Suivant jugement du tribunal de grande instance de Lorient du 24 octobre 2017, vente par adjudication du bien ci-après désigné, appartenant aux conjoints Le Sausse,

EN LA COMMUNE DE SAINT-PHILIBERT (56470)

35, route des Plages

une propriété

comprenant deux maisons d'habitation à rénover sur terrain. Le tout cadastré section AR n° 81 pour 6 a 36 ca et section AR n° 84 pour 3 a 98 ca. Total surface : 10 a 34 ca.

MISE À PRIX : 195.000 €

Frais en sus. Enchères minimum : 1.000 €

Consignation préalable 22.500 €. Faculté de baisse du 1/4

Conditions particulières : voir cahier des charges consultable en l'étude.

Visite sur rendez-vous, tél. 02.97.52.04.07.

Pour avis, le notaire

RENDEZ-VOUS SUR letelegramme.fr

Enquêtes publiques

2° AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projets de modifications n° 2 et 3 du plan local d'urbanisme (PLU)

Il est rappelé que par arrêté municipal n° 2018-13 en date du 12 février 2018, M. le Maire de Guidel a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur les projets de modifications n° 2 et 3 du plan local d'urbanisme, à savoir :
Modification n° 2 : secteur UCa sur le terrain situé à l'est de la salle de l'Estran, à Kerprat, secteur N14 du sémaphore, intégration des nouvelles préconisations du PLU.

Modification n° 3 : ouverture à l'urbanisation de la totalité de la zone 2AU aux Cinq Chemins Est.

À cet effet, M. Bernard Descour a été désigné par M. le Président du tribunal administratif de Rennes en tant que commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Guidel, 11, place de Polignac, 56520 Guidel, du 5 mars au 9 avril 2018, aux jours et heures habituels d'ouverture, exceptés les dimanches et jours fériés : du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le samedi, de 9 h 30 à 12 h.

Pendant la durée de l'enquête publique, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Guidel ou par voie électronique à l'adresse suivante : guidelplumodifs2et3@gmail.com

Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site www.guidel.com et toutes informations complémentaires sur le dossier peuvent être demandées auprès de M. le Maire.

Le commissaire enquêteur assurera une permanence à la mairie de Guidel, 11, place Polignac : lundi 5 mars 2018, de 9 h à 12 h ; samedi 17 mars 2018, de 9 h 30 à 12 h ; vendredi 23 mars 2018, de 13 h 30 à 17 h ; lundi 9 avril 2018, de 13 h 30 à 17 h.

Son rapport et ses conclusions motivées seront transmis au maire dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public pendant un an.

COMMUNE DE LE BONO

MODIFICATION N°3 SIMPLIFIÉE DU PLU

Mise à disposition du public

Par arrêté n° 2018/006 en date du 29 janvier 2018 et en application des articles L153-45 et L153-46 du Code de l'urbanisme, le maire de Le Bono a engagé la procédure de modification simplifiée du PLU pour des ajustements réglementaires en matière de hauteur sur le secteur de l'ancien site scolaire faisant l'objet d'une requalification.

Les modalités de la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée ont été définies par délibération en date du 29 janvier 2018.

Le public pourra consulter le dossier en mairie de Le Bono entre le 16 mars 2018 et le 16 avril 2018 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie, soit : lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h ; le mardi, de 8 h 30 à 12 h et le samedi, de 9 h à 12 h, pendant toute la durée de la mise à disposition du public.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune pendant toute la durée de la mise à disposition du public (<http://www.lebono.fr>).

Un registre sera ouvert pour permettre au public de consigner ses observations en mairie. Elles peuvent être également adressées par écrit à l'attention de M. le Maire de la commune de Le Bono. Cet avis sera publié dans un journal diffusé dans le département 8 jours au moins avant le début de la mise à disposition du public et affiché en mairie pendant toute la durée de la mise à disposition.

Toute personne peut sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier de mise à disposition du public auprès de M. le Maire de la commune de Le Bono, place Joseph-Le Clanche, 56400 Le Bono.

À l'issue de ce délai, le registre sera clos et signé par le maire. Le bilan de la mise à disposition sera présenté au conseil municipal qui adoptera par délibération le projet de modification simplifiée, tenant compte des avis émis et des observations du public.

Vie des sociétés - Avis de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1^{er} février 2018 à Guégon, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société à responsabilité limitée (SARL).

Dénomination : **KALISTA**.

Siège social : 5, rue Du Guesclin, 56120 Guégon.

Objet : la société a pour objet la prise de participations au capital ou au résultat de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations ; la centralisation des opérations de trésorerie des sociétés filiales et sous-filiales ; l'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; et, d'une manière générale, toutes opérations commerciales, civiles ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation, et notamment la constitution de toutes sûretés réelles et autres garanties.

Durée : 99 ans, RCS de Vannes.

Capital : 1.000 €.

Gérance : M. Laurent Danet, demeurant à Guégon (56120), 5, rue Du Guesclin.

Pour avis et mention, la gérance

bretagne-marchespublics.com
Le portail des marchés publics en Bretagne 24 h/24

Vous créez votre entreprise ?

Saisissez votre annonce légale sur **regions-annonceslegales.com**

regions-annonceslegales.com
Créer et publier vos annonces légales en ligne



Tous journaux
habilités en France

Devis & attestation
de parution immédiats